

FORMATION TUTORAT - PROFESSION INFIRMIER.E

Formation dont les orientations sont données par l'Instruction no DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux

Pré requis à la mission de tuteur de stage

Le maître de stage ou l'établissement d'accueil évalue les capacités du professionnel infirmier à répondre à la fiche mission du tuteur.

- ✓ Aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutorale transversale dans le cadre de sa pratique professionnelle.
- ✓ Appétence à l'encadrement des étudiants en stage.
- ✓ Connaissance des référentiels métiers.
- ✓ Capacité d'évaluation.

Pour exercer au mieux cette mission, quatre compétences sont requises :

C1 : Compétences sociales et relationnelles

C2 : Compétences pédagogiques S'inscrire dans une démarche pédagogique.

C3 : compétences réflexives

C4 : Compétences organisationnelles

Objectifs de la formation

- ✓ Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- ✓ Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- ✓ Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- ✓ Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- ✓ Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage.
- ✓ Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- ✓ Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- ✓ Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- ✓ Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.

Durée

28 heures réparties sur 4 jours avec 2 jours initiaux présentant le contenu théorique et des études de cas et 2 jours à distance de régulation des problématiques rencontrées sur les lieux d'accueil des étudiants et de simulation (jeu de rôle) pour l'utilisation des outils proposés

Délais d'accès – date d'entrée

La formation tutorat se déroule sur la première partie au mois de mars et sur la deuxième partie fin mai/début juin

Moyens et Méthodes

Modalités pédagogiques : un groupe de 6 à 14 participants maximum sur l'IFMS, les journées de formation sont consécutives dans la semaine sur la période proposée

Moyens matériels : 1 salle de cours est réservée avec projection d'un diaporama, divers supports distribués (portfolio, recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'état et à l'exercice de la profession, diaporama à commenter, outils proposés pour le tutorat)

Moyens humains : Un cadre de santé formateur détenteur d'un master en sciences de l'éducation ayant une expérience d'encadrement des étudiants en milieu professionnel et en IFSI

Accessibilité – accueil des personnes handicapées

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) intégralement situé en rez-de-chaussée
Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFMS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique, environnemental) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Coût de la Formation et Frais d'inscription

Pour connaître les tarifs ainsi que les possibilités de prise en charge, contactez le secrétariat de l'IFMS (coordonnées en bas du document).

Modalités d'évaluation

Critères d'atteinte des objectifs, d'évaluation des méthodes de formation, et de satisfaction.

Informations complémentaires

Le contenu pédagogique se décline ainsi :

- ✓ Évolution du référentiel de formation suite à la réingénierie : finalité, contenu et modalités pratiques.
- ✓ Principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences.
- ✓ Accompagnement pédagogique.
- ✓ Théories d'apprentissage et les différents paliers.
- ✓ Évaluation des compétences des étudiants.
- ✓ Construction du projet de stage.
- ✓ Différents acteurs : leurs rôle et missions.
- ✓ Apport sur les situations professionnelles apprenantes.
- ✓ Conduite d'entretiens.
- ✓ Rédaction des différents rapports.
- ✓ Création d'outils de suivi.
- ✓ Initiation à la méthode d'analyse des pratiques.

Contacts

Pour toute demande d'inscription ou d'informations, contacter le secrétariat de l'IFMS :

Accueil téléphonique au 04 66 79 79 33

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 17h

Mail : ifsi@ch-bagnolssurceze.fr

Site Internet : <https://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr/>

Adresse :

IFMS du Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze
85 Avenue de Fontresquières
30200 Bagnols sur Cèze